

## COMMISSION SPORT

### NOTE PREPARATOIRE DE LA SEANCE DU 23 SEPTEMBRE

**HORAIRE** : Jeudi 23/09/2021 de 10h à 12h

**FORMAT** : mixte visioconférence / présentiel. Vous avez la possibilité d'assister à la séance depuis les locaux de l'Amif (26 rue du Renard 75004 Paris) ou à distance (voir « Modalités techniques » ci-dessous).

**ELU REFERENT** :

**Raphaël PRACA**, adjoint au maire du Pecq (78) en charge des Sports, de la Jeunesse, de la Vie associative, des Conseils de quartier et du Jumelage.

**SUJET :**

**Point d'étape sur la reprise des activités sportives dans les communes**

**INTERVENANTS :**



**RÉGION ACADÉMIQUE  
ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à  
l'Engagement et aux Sports  
(DRAJES) Île-de-France**



**CROS  
ÎLE-DE  
FRANCE**

**Comité Régional Olympique et Sportif Île-de-France  
(CROS Ile-de-France)**

**OBJECTIFS :**

- ✓ Echanger sur la **situation des clubs sportifs à la rentrée 2021** (engagement des bénévoles, adhésions)
- ✓ Faire le point sur les **mesures sanitaires** qui s'appliquent
- ✓ Informer sur les **dispositifs** permettant de stimuler la **reprise** des activités sportives dans les communes, à l'image du Pass'sport

## COMMISSION SPORT

### NOTE PREPARATOIRE DE LA SEANCE DU 23 SEPTEMBRE

#### CONTEXTE :

Depuis le début de l'épidémie de Covid-19, la pratique sportive au sein des clubs, salles de sport et équipements publics est en baisse :

- Baisse de 26% du nombre d'adhésions dans les clubs sur la saison 2020-2021, ce qui a entraîné une diminution de leurs recettes
- Chute de 30% de la fréquentation des piscines en juillet 2021
- Les salles de fitness déclarent avoir perdu un abonné sur deux depuis le début de la crise

Lors de la rentrée 2021/2022, de nombreux clubs se trouvent en difficulté pour :

- **Remobiliser leurs bénévoles.** D'après David Lazarus, vice-président de l'Agence nationale du sport (ANS), « les bénévoles ne sont pas là. Ils se sont ouverts à autre chose ou ont subi la crise, avec un impact et des incertitudes liés à leur activité professionnelle ».
- **Fidéliser leurs adhérents.**
  - o Si le bilan de rentrée ne peut pas encore être fait, certaines fédérations accusent encore un retard de 25 % d'adhésions. Quelques exceptions existent : le volley-ball, qui a vu l'équipe masculine devenir championne olympique à Tokyo, engrange « 20 % » d'adhésions en plus, a indiqué Brigitte Henriques, Présidente du Comité national olympique et sportif français (CNOSF). La Fédération Sportive et Gymnique du Travail (270 000 adhérents, 4 700 clubs) estime de son côté qu'il faudra attendre 2024 pour revenir au nombre d'adhésions d'avant la crise.

#### Application du pass sanitaire dans les équipements sportifs :

Depuis le 9 août, le **pass sanitaire** (schéma vaccinal complet, test PCR ou antigénique négatif de moins de 72h ou certificat de rétablissement du Covid-19) est en vigueur pour les **personnes majeures** dans les **établissements recevant du public de type X** (couverts) et **de type PA** (plein air). Le pass sanitaire sera étendu aux **mineurs de 12 à 17 ans** à compter du **1<sup>er</sup> octobre 2021** pour la pratique de loisirs et de compétition, mais pas pour le sport scolaire. Le comité national olympique et sportif français (CNOSF) a demandé de reporter cette date d'un mois pour favoriser les adhésions aux clubs sportifs. Selon la ministre des Sports, une période de deux mois de tolérance pourrait s'appliquer pour les jeunes de 12 ans qui ont déjà eu leur première dose. A ce jour, cette proposition n'a toutefois pas encore été validée par la cellule interministérielle de crise.

Dans les établissements soumis au pass sanitaire, le masque n'est plus obligatoire, sauf décision préfectorale contraire ou si l'exploitant du lieu en décide autrement.

C'est le responsable de l'équipement ou l'organisateur de l'activité qui désigne les personnes habilitées à contrôler le pass sanitaire. Un registre indiquant les jours et horaires des contrôles effectués doit être tenu. Les équipements habituellement non contrôlés (accès libre ou en

## COMMISSION SPORT

### NOTE PREPARATOIRE DE LA SEANCE DU 23 SEPTEMBRE

autonomie) où la pratique n'est pas organisée, ne sont pas soumis au contrôle du pass sanitaire<sup>1</sup>.

#### **Mise en place d'une nouvelle aide (le Pass'sport) et création d'emplois :**

Dans le cadre du **Plan de relance**, l'Etat a mis en place une enveloppe de **122 millions d'euros** pour la relance du sport. Celle-ci doit notamment permettre de financer le **Pass'sport**, une aide de 50 € à destination des enfants de 6 à 18 ans dont les familles perçoivent l'allocation de rentrée scolaire, l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) ou l'allocation aux adultes handicapés (AAH) pour les jeunes de 16-18 ans. Ce dispositif a pour objectif de soutenir la reprise des activités sportives en clubs. **5,4 millions de jeunes** peuvent en bénéficier. Selon Christian Dullin, secrétaire général de la Fédération française de rugby, le recours au dispositif du « pass sport » n'est « *pas simple* » du fait de la nécessité d'avoir un « compte asso » pour pouvoir activer le mécanisme et le remboursement. Or, moins d'un tiers des clubs en sont dotés (50 000 sur 163 000 clubs fédérés).

Par ailleurs, l'enveloppe prévoit la création de **5000 services civiques supplémentaires** dans le domaine du sport pour accompagner clubs et communes. Dans le cadre du plan « **1 jeune 1 solution** », **2500 emplois supplémentaires** seront créés au sein des associations sportives locales sur 2021 et 2022. Ces emplois s'adressent aux jeunes de moins de 25 ans, **prioritairement issus de territoires carencés**<sup>2</sup>.

#### **Kit de communication du ministère des Sports pour le déploiement du Pass'sport :**



<sup>1</sup> Le détail du protocole sanitaire en vigueur est à retrouver sur le [site du ministère des Sports](#)

<sup>2</sup> Quartiers prioritaires de la ville (QPV), zones de revitalisation rurale (ZRR), territoires en Contrats de ruralité, Cités éducatives

## COMMISSION SPORT

### NOTE PREPARATOIRE DE LA SEANCE DU 23 SEPTEMBRE

#### PROPOSITION DE DEROULE :

- **10h00-10h05** : Introduction de la séance par **Raphaël Praca**, élu référent
- **10h05-10h25** : Intervention de la **DRAJES**
- **10h25-10h40** : Intervention du **CROS Ile-de-France**
- **10h40-11h55** : Echanges avec les élus
- **11h55-12h00** : Clôture de la séance par **Raphaël Praca**

#### MODALITES TECHNIQUES DE LA VISIOCONFERENCE :

Pour participer à la réunion virtuelle, veuillez cliquer sur le lien suivant : <https://amif-asso.webex.com/amif-asso-fr/j.php?MTID=mda2ac2841dac967b5b2a35fec489ce28>

Si besoin, indiquez le :

Numéro de la réunion : 2744 890 8550

Mot de passe : sport2309

**En cas de problème de connexion**, veuillez contacter notre hotline : 0970 711 105  
[support@frv-sense.com](mailto:support@frv-sense.com)

Veuillez télécharger et « autoriser » Cisco Webex à s'exécuter. **Vous pourrez rentrer dans la visioconférence au plus tôt 15 minutes avant son début.**

Renseigner vos informations : nom/prénom/adresse mail.

Cliquer sur « rejoindre la réunion ».

Lorsque vous entrez dans la conférence, **veuillez** :

- **Annoncer votre NOM-PRENOM-FONCTION-COMMUNE afin que les services de l'AMIF puissent établir le listing des participants.**
- Puis **couper votre micro et votre caméra** afin d'éviter au maximum les interférences et l'utilisation importante de bande-passante pouvant ralentir la connexion générale.

#### **Quelques conseils de bonne utilisation** :

- Quelle que soit votre connexion (fibre ou wifi), positionnez-vous à proximité de la source.
- Pendant la réunion, assurez-vous qu'il n'y ait pas de connexions autour (ou peu). Pensez à désactiver les VPN quand il y en a (pares-feux...) et à fermer toutes les autres applications sur l'ordinateur (notamment celles utilisant du son : Skype...). Idéalement, débranchez temporairement les autres accès à internet (box de votre TV, objets connectés, etc.).

## COMMISSION SPORT

### NOTE PREPARATOIRE DE LA SEANCE DU 23 SEPTEMBRE

- Utilisez, de préférence, un casque et un micro externes à l'ordinateur (ou kit main libre) pour éviter les gênes en termes de son.